



Delais legaux - Indemnisation Assurance

Par Tuyaumystere

Bonjour à tous,

Suite à un gros sinistre DDE causé par la malveillance de mon voisin, une partie de ma maison (en location) s'est effondrée.

L'expertise contradictoire a eu lieu plus de 7 mois après la déclaration du sinistre. Les conclusions sont connues, l'expert a enfin transmis son rapport ainsi que la lettre de dommages à l'assurance 1 an après... (j'ai du insister pour obtenir ces informations)

Cependant, l'assurance me dit que l'expertise et le chiffrage est toujours en cours...

C'est faux mais je me retrouve face à un mur. Quels sont les délais légaux pour obtenir indemnisation après expertise ?

Je souhaite poursuivre en justice le voisin qui a causé le sinistre mais l'assurance refuse de donner ces pièces importantes.

Et évidemment la maison continue de se dégrader.

Merci de vos reponses.